la lettre de PIBRAC

n° 30
mai 2009

Bulletin d'informations municipales

DOSSIER
COMMUNAUTÉ URBAINE : MODE D'EMPLOI

- BUDGET 2008 / 2009
- LES TRAVAUX EN COURS
- NOS ÉCOLES

ville de PIBRAC

PIBRAC PRATIQUE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES DE LA MAIRIE
Depuis le 2 mai, afin d'améliorer le service rendu à l'administré, les horaires d'ouverture de la Mairie ont été modifiés.
L'accueil, le service Urbanisme, et les secrétariats des services techniques et de M. le Maire, sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, (de 13h00 à 18h00 le mardi).
La Mairie est fermée le samedi.

Accueil à la Mairie

La Mairie de Pibrac vous accompagne dans les démarches administratives qui relèvent de sa compétence. N'oubliez pas qu'une demande précise et correctement formulée vous permettra d'obtenir satisfaction dans les meilleurs délais.
De son côté, le personnel fournit des efforts continus pour simplifier la vie administrative, accélérer le traitement des dossiers, améliorer la qualité du service rendu aux habitants.
Mairie de Pibrac
Esplanade Sainte-Germaine
31820 PIBRAC
Tél. : 05 62 13 48 10
Fax : 05 61 86 28 05
mairie@mairie-pibrac.fr
Téléphone d'urgence, jours fériés et fêtes : 06 07 46 86 22

Services Mairie

Accueil – Standard – Cartes grises – Permis de conduire – Elections : 05 62 13 48 10
Passeports – CNI – Etrangers – Affaires militaires : 05 62 13 48 25
Etat Civil – Affaires Scolaires – Inscription Centre de Loisirs : 05 62 13 48 13
Police Municipale : 05 62 13 48 26 / 06 07 46 86 22 / 06 74 83 77 83
Droits de place, marché, gens du voyage, repas à domicile : 06 07 46 86 26
Urbanisme : 05 62 13 48 21
Services Techniques : 05 62 13 00 85
Moyens généraux – Marchés – Achats : 05 62 13 48 19
Manifestations – Vie associative : 05 62 13 48 22

Ressources Humaines : 05 62 13 48 12

Secrétariat des Adjoints: 05 62 13 48 23
Secrétariat du Maire : 05 62 13 48 28

Comptabilité : 05 62 13 48 27 / 05 62 13 48 16

Le Centre Social

Le Centre Social est un espace ouvert à tous les habitants de la commune «toutes conditions de ressources, tous âges, toutes professions, toutes nationalités...». C'est une structure agréée par la CAF et animée par des professionnels et des bénévoles dans une volonté de mixité sociale et de convivialité.
Centre Social et Culturel «Aline et Louis Rivals»
Impasse de la gare
31820 PIBRAC
Tél. : 05 62 13 00 98
Fax : 05 62 13 76 48
centresocialpibrac@yahoo.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Esplanade Sainte-Germaine
31820 PIBRAC
Tél. : 05 62 13 93 93
ccas@mairie-pibrac.fr
Ouverture au public : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Permanence téléphonique le vendredi.

La Bibliothèque Municipale

La bibliothèque met à votre disposition plus de 15000 ouvrages dans tous les domaines du savoir.
Bibliothèque municipale
40, rue Principale
31820 PIBRAC (Dans les locaux du Théâtre)
Tél. : 05 61 86 09 69
bm-pibrac@wanadoo.fr
La Bibliothèque est ouverte le :
Mardi de 14h à 19h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h

Le TMP Théâtre Musical de Pibrac

Avec une moyenne de 150 rendez-vous publics par an et 35000 spectateurs, l'activité principale du Théâtre Musical est la diffusion et la création de spectacles vivants. Comme dans d'autres «Théâtres Musicaux» en France, le TMP valorise les spectacles où se mêlent théâtre et musique dans les styles les plus variés : comédie musicale, opéra-rock, concert, conte, humour,...
Théâtre Musical de Pibrac
rue Principale
31820 PIBRAC
Tél. : 05 61 07 12 11
Fax : 05 61 07 78 21
contact@tmp-pibrac.fr
www.tmp-pibrac.com
Le TMP accueille le public du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de spectacle de 14h à 18h.

LE MOT DU MAIRE

C'est avec un très grand plaisir que je vous adresse ce nouveau numéro de la Lettre de Pibrac. La formule a évolué et j'espère qu'elle répondra à votre attente.
Je m'y étais engagé, en début d'année, lors de la cérémonie des vœux ; une large place est consacrée à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse. Depuis le 1er janvier 2009, cette nouvelle structure a vu le jour, s'installe, et au fil du temps, deviendra plus forte, et saura donner aux 25 communes qui la composent, le souffle nécessaire pour mener à bien les projets que nous avons à conduire ensemble.
A 25, nous serons plus forts, plus solidaires, pour affronter les difficultés liées à la crise économique, au désengagement de l'Etat dans bien des domaines.
Mais, et je ne l'oublie pas, Pibrac veut et doit aussi continuer à évoluer, à choisir et décider pour elle-même. A ce titre, vous prendrez connaissance du budget 2009, maîtrisé, réaliste, ambitieux pour les années à venir.
Vous découvrirez les réalisations, les projets, mais aussi, et cela me tient particulièrement à cœur, ce qui fait Pibrac, chaque jour, grâce à l'investissement de beaucoup d'entre vous, dans les domaines culturel, caritatif, social, sportif, éducatif…
Je n'oublie pas le Conseil Municipal des Jeunes, qui depuis quelques années maintenant, s'investit pleinement dans la vie locale, et apporte fraîcheur, inventivité et pertinence dans le choix de ses projets, à l'image du Carnaval qu'il a organisé à la fin du mois de mars.

L'été approche, et d'ici là, les manifestations seront nombreuses, dans les écoles, au sein des associations, au théâtre, sur l'esplanade pour le marché nocturne ou la fête locale. Ce sera à nouveau l'occasion, pour nous tous, de nous rencontrer.

Bonne lecture

Robert BON
Maire de Pibrac

SOMMAIRE

Pibrac Pratique 2

BUDGET 2008 / 2009 4-5

Vie Locale 6-7
- Un nouveau logo
- Le nouveau site internet
- La tempête du 24 janvier

Tavaux et Urbanisme 8-10
- Projet de Ville
- La Zone d'Aménagement Concertée : Mesplés
- Parc d'activités économiques : L'Escalettes
- Le cimetière paysager d'Ensaboyo

DOSSIER : COMMUNAUTÉ URBAINE MODE D'EMPLOI 11-14

Vie Associative 15
- Le Garonne Escalade Trophée

Action Sociale 16-17
- Le repas du jeudi
- Ouverture de l'espace emploi

Nos Écoles 18-19
- La semaine scolaire
- L'ALSH du mercredi matin

Environnement 20
- Le fil vert au départ de Pibrac
- Vivre en harmonie

La page du CMJ 21

Expression Libre 22-23

Agenda 24

Directeur de la publication : Robert Bon **Conception, mise en page, impression :** > & www.eDit-PuB.com **Ont participé à ce numéro :** les élus et les services municipaux **Crédit photos :** Ville de Pibrac - © fotolia.com

Contact : Comité de Rédaction de la LDP (Mairie)
mairie@mairie-pibrac.fr

BUDGET COMMUNAL 2008 / 2009

Le Compte Administratif 2008 : Budget exécuté

Le budget exécuté sur l'année 2008 représente un montant de dépenses totales de 7 717 345€ et un montant de recettes totales de 9 180 817€ soit un excédent de clôture total pour les deux sections (fonctionnement et investissement) de 1 463 472€.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	**6 170 761 €**	**Recettes**	**3 010 056 €**
Dépenses	**5 142 160 €**	**Dépenses**	**2 575 185 €**
Résultat Excédent de clôture	**1 028 600 €**	**Résultat**	**434 871 €**

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent de soutenir les activités publiques des différents services et actions vers la population Pibracaise.
Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées en dessous des prévisions du Budget Primitif de 2008. Une attention particulière a été portée sur la maitrise générale des coûts, notamment les économies d'énergie, ce qui a permis de contenir les charges générales à seulement 1% d'augmentation par rapport au Compte Administratif 2007.

Répartition des dépenses de fonctionnement CA 2008

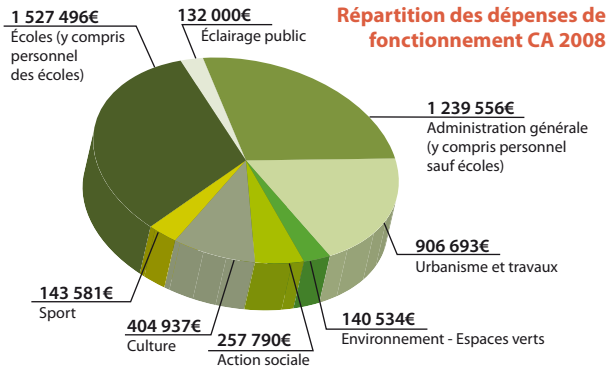

Les recettes de fonctionnement ont augmenté pour l'année 2008 par l'effet de prise en compte pour les dotations (Etat et Communauté d'agglomération) du recensement complémentaire de population effectué en 2007 et intégré dans les dotations 2008.
Pour les contributions directes nous avons bénéficié de l'évolution des bases en augmentation de la Taxe d'Habitation (TH) et de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB). Cela a permis, pour cette année 2008, une faible augmentation des taux de contribution directe en dessous du taux de l'inflation (1% pour T.H, 2% pour la T.F.B)

Répartition des recettes de fonctionnement CA 2008

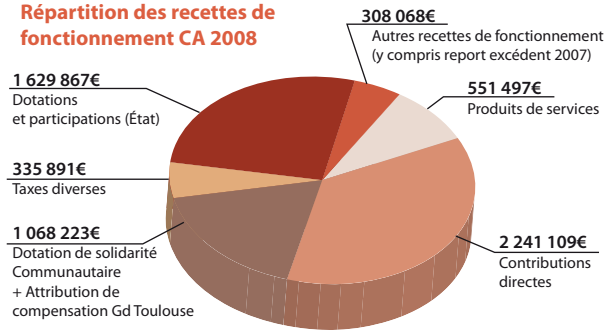

La Section de Fonctionnement pour le Compte Administratif 2008 permet de dégager un excédent de clôture total de 1 028 600€, qui sera réaffecté essentiellement au budget d'investissement 2009.
La gestion communale a permis d'accroître au fil des années sa capacité d'autofinancement. Pour cette année 2008 les marges d'épargne nette représentent un montant de 808 000€, ces marges conséquentes conditionnent la capacité pour la commune à financer ses investissements, sans recourir à l'emprunt.
Le constat qui se dégage de la clôture de l'exercice 2008 est celui d'une situation financière saine.

L'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement 2008 réalisé est important, 2 575 185€. En adéquation avec un budget maitrisé, il a permis la réalisation des principaux programmes suivants :

- Nouveau cimetière pour un montant de 748 000€.
- Petite enfance : la réalisation d'une partie des travaux de réhabilitation de la crèche Nicolas et Pimprenelle opération prévue à hauteur de 335 000€ qui sera poursuivie sur 2009.
- Travaux d'amélioration et d'entretien des équipements sportifs pour 220 000€.
- Ecoles et bâtiments communaux : acquisition de divers équipements et des travaux d'entretien des bâtiments pour 300 000€.
- Actions mises en place pour la réalisation d'économies d'énergie pour un montant de 183 000€.
- **Les ressources propres pour financer l'investissement en 2008 sont conséquentes.** Elles s'élèvent à 1 622 365€ et sont constituées par :

L'excédent de fonctionnement capitalisé de 2007	400 000€
La dotation aux amortissements	203 777€
L'excèdent d'investissement 2007	212 268€
Le FCTVA (Fonds de Compensation TVA)	637 320€
La TLE (Taxe Locale d'Equipement)	169 000€

Le Budget Primitif 2009 : Budget prévisionnel

L'élaboration de ce budget a été réalisée dans un contexte particulier, car plusieurs phénomènes ont dû être pris en compte :

- le transfert des compétences pour le passage en Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) : il induit un transfert de charges et de recettes ainsi que la mise en place d'une fiscalité partagée. Cependant, il faut noter que ces éléments modifient davantage la structure budgétaire que les résultats,
- la situation économique et sociale difficile de cette année 2008 et celle qui se projette en 2009, nous conduisent à faire des choix pour conserver et développer la qualité de service proposée aux Pibracais, dans un cadre budgétaire maîtrisé,
- l'intégration dans ce budget des dégâts occasionnés par la tempête du 24 janvier qui représentent à ce jour, pour la commune, une dépense de 45 000 €.

Le budget 2009 équilibré en dépenses et en recettes représente un montant de 9 654 648€ :

- **5 880 033€ pour la section de fonctionnement**
- **3 774 615€ pour la section d'investissement**

Répartition des dépenses de fonctionnement BP 2009

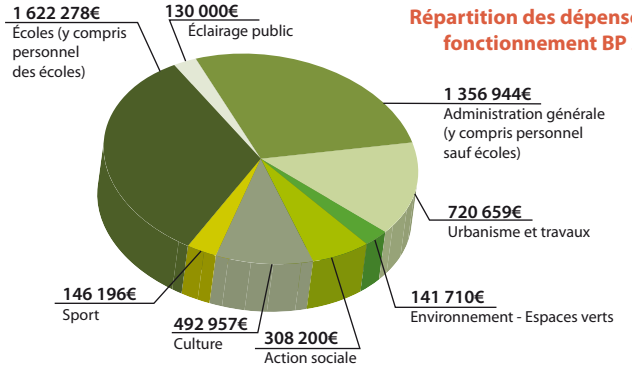

Répartition des recettes de fonctionnement BP 2009

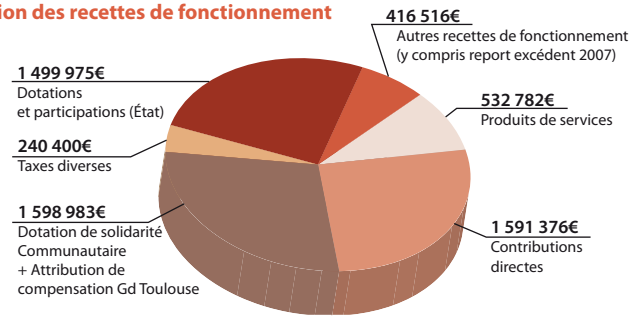

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement pour ce budget 2009 reprennent le même type de répartition que celle du budget 2008. Nous constatons une augmentation des charges générales liée aux effets de la tempête, à l'augmentation de la subvention du CCAS liée à un accroissement des besoins sociaux sur la commune. La mise en place par la commune d'une structure d'accueil ALSH pour les enfants des écoles primaires le mercredi matin, induit une nouvelle dépense pour les écoles. Les autres dépenses de fonctionnement ont été élaborées avec la volonté d'une maîtrise générale des coûts, comme pour l'année 2008.

Les recettes de fonctionnement sont caractérisées par la baisse pour la commune de ses contributions directes liée au mécanisme de fiscalité partagée mis en place par la CUT, l'augmentation des dotations communautaires pour compensation du transfert de charges, la baisse des impôts directs et la baisse des dotations de l'Etat.

L'INVESTISSEMENT

L'excédent dégagé au budget 2008, le résultat prévu en 2009, ainsi que la possibilité d'anticipation du FCTVA proposée par la Loi de Finance 2009 permettent d'envisager la réalisation du programme d'investissement 2009 sans recours à l'emprunt. Le programme d'investissement 2009 prévu d'un montant de 3 774 615€, pourra se réaliser par des recettes propres de la commune d'un montant de 2 521 917€ constituées par :

• L'excédent de fonctionnement capitalisé de 2008	800 000€
• La dotation aux amortissements	252 046€
• L'excédent d'investissement 2008	434 871€
• Le FCTVA	485 000€
• L'excèdent de fonctionnement prévu au Budget 2009	550 000€

La recette de la TLE a été transférée à la CUGT. Le montant restant pour réaliser le programme provient des subventions d'équipements et autres produits d'investissements pour 1 252 698€.

Sont prévus en investissement 2009 les principaux programmes suivants :

- Petite enfance : travaux de réhabilitation de la crèche Nicolas et Pimprenelle pour 635 000€.
- Gens du voyage : réhabilitation de l'aire pour 300 000€
- Nouvelle salle Omnisport : lancement des études en 2009 pour 190 000€, le reste de l'opération devrait se réaliser sur les années 2010-2011.
- Équipements sportifs : travaux d'amélioration et d'entretien pour 147 000€.
- Ecoles et bâtiments communaux : acquisition de divers équipements et réalisation de travaux d'entretien des bâtiments pour 330 000€.
- Environnement : plantations d'arbres, aménagement de ronds points, création d'espaces verts pour 200 000€

La commune maintiendra pour 2009 son effort d'investissement programmé sur le rythme des années précédentes. La capacité d'autofinancement dégagée permettra la réalisation des programmes envisagés. En raison du contexte économique actuel, nous veillerons à conserver des marges de manœuvre pour les futurs exercices.

Un LOGO pour PIBRAC

PIBRAC s'est engagée depuis plusieurs années dans une évolution de sa politique communale. En début d'année 2009, la municipalité a dévoilé son nouveau logo, une marque importante de sa relation avec les Pibracais.

Fruit d'une réflexion et d'une concertation, ce logo reflète désormais les symboles de la ville, dans un style épuré et avec une typographie allégée et moderne.
«Cette nouvelle identité graphique, souligne Robert Bon, vise à exprimer ce qu'est aujourd'hui PIBRAC : une ville fidèle à son identité de village et aux valeurs qui lui sont chères mais également devenue, à travers notamment l'apport de ses nouveaux arrivants, une ville dynamique et européenne.»

Les couleurs communales du blason historique, restent présentes sur la nouvelle identité visuelle :
Le jaune, affirme une des couleurs de la commune alliée aux étoiles solidaires de l'Europe, dans une envolée aérienne,
Le gris, feutré, remplace et adoucit le noir pour souligner la douceur de vivre à Pibrac.

De nouvelles couleurs apparaissent :
La ligne verte, évoque l'environnement boisé de la forêt de Bouconne et l'attachement agricole de la commune, tout en rappelant le chemin vert des valeurs écologiques.
L'accent bleu, marque de l'Aussonelle et du Courbet, symbolise la vie et la fraîcheur.
Le rouge brique, ponctue et dynamise l'image, soulignant à la fois l'identité architecturale de notre patrimoine et l'élan culturel de nos principaux sites.

Cette image est le porte-drapeau de trois valeurs de notre cité, à savoir le Bien-être, l'Ouverture aux autres et l'Ancrage dans le territoire :
Le Bien-être : cette ambition implique une politique de sauvegarde de nos espaces naturels et le respect de l'environnement et des activités traditionnelles, le vert et le bleu.
L'Ouverture aux autres : Pibrac puise dans sa culture l'art de vivre du Sud-Ouest pour réinventer la ville à l'Européenne de taille humaine, le jaune.
L'Ancrage dans le territoire : la tradition, la sécurité et le bien-être des habitants alliés à l'essor de la nouvelle communauté urbaine de Toulouse, le rouge brique.

Le nouveau SITE INTERNET sur www.pibrac.fr

Plus vivant, plus dynamique, plus actuel, le nouveau site Internet de Pibrac est à votre service.

Vous pouvez à travers ce site consulter les dernières informations concernant notre commune.
Certaines rubriques (et elles seront de plus en plus nombreuses…) sont traduites en anglais et en allemand pour les pibracais venus d'autres horizons.
C'est le week-end, vous avez besoin de connaître le numéro du médecin ou de la pharmacie de garde ?
Retrouvez cette information via le lien urgences médicales.
Vous hésitez à sortir vos déchets verts ?
Vérifiez le calendrier de collecte accessible directement depuis la page d'accueil.
Un doute sur les horaires d'ouverture de la mairie ?
Le site vous dira tout !

Et la bibliothèque ?
Retrouvez les horaires et les actualités.
Est-ce que les enfants ont eu des pâtes à midi ?
Les menus de la cantine scolaire sont en ligne à la rubrique Vie Scolaire.
Où sortir ce week-end à Pibrac ?
Les spectacles et manifestations, culturels, sportifs, sociaux ou caritatifs sont annoncés au chapitre Actualités.
On vous a posé une colle sur l'histoire de notre village ?
Allez faire un tour sur les racines de Pibrac.

Pibrac sur la toile : retrouvez les dernières actualités de notre village parues sur le net.

A noter également, un annuaire qui vous donne les coordonnées des commerçants et des associations de Pibrac.
Un formulaire en ligne est à la disposition des associations pour annoncer leurs manifestations ou spectacles sur le site Internet ou sur le panneau lumineux.

Naviguez, découvrez ! Ce site vous rendra de nombreux services ! C'est la volonté de l'équipe municipale, proche de vous, à l'écoute de vos besoins…

DES ENVELOPPES couleurs locales

La Poste de Pibrac et la Mairie se sont associées pour proposer des enveloppes «couleurs locales».
Ces nouvelles enveloppes pré-affranchies portent le logo de la Ville et sont à la disposition des pibracais à La Poste, au prix de 8,40 euros le lot de 10.

ACCUEIL des nouveaux arrivants

La Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants se tiendra le vendredi 6 novembre à 18h30.
Merci aux pibracais, installés sur la Commune depuis le 1er septembre 2008 de prendre contact à la Mairie
05 62 13 48 10

LA TEMPÊTE du 24 janvier

La tempête qui a touché le grand Sud-Ouest le 24 janvier dernier n'a évidemment pas épargné Pibrac. De 6 heures, jusqu'à 16h, les rafales de vent ont été particulièrement violentes, avec un pic autour de midi, où le vent a atteint plus de 125km/h à Blagnac et près de 150km/h à l'Isle Jourdain. On ne comptait plus les tuiles envolées et les arbres couchés, tant chez les particuliers que sur le domaine public, comme au cimetière où les dégâts ont été particulièrement importants.
Les services de la Mairie ont accompli un travail remarquable pendant cette journée afin de libérer au plus vite les nombreux accès entravés par les arbres à terre et sécuriser tous les secteurs de la commune.
La distribution du courant électrique a été interrompue pendant une grande partie de la journée du samedi, malheureusement certains secteurs de la commune ont dû attendre jusqu'au mercredi pour voir un retour à la normale.
Un repas chaud a été offert le mardi soir pour les personnes encore privées d'électricité.

Ouverture de GÎTES RURAUX

Depuis début mai, des gîtes ruraux ont ouvert sur notre commune, à l'initiative de M. et Mme LE CORRE.
Sur le domaine agricole de Sartha, ces gîtes au nombre de 3, permettront d'accueillir 4 personnes pour 2 d'entre eux et 2 personnes pour le troisième.
Pour tout renseignement : **06 85 60 03 74**

Bienvenue aux NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Deux nouvelles enseignes sont apparues sur la commune ces dernières semaines :
- **Cordonnerie Pibracaise**
  rue Principale (face au Centre Commercial) - Tél : 05 61 86 38 79
- **Body Life :** *Centre de remise en forme*
  Impasse de Brocéliande - Tél : 06 88 48 87 48
- **Auto-école « Feeling conduite » :**
  31, rue de la Gare - Tél : 05 61 06 44 71
- **Conseil en création et gestion de Patrimoine, Paul-Valère Mascaro :**
  2 imp. des Comtes - Tél : 05 34 52 17 35
- **Graphiste, Christophe de Frescheville :**
  5 All. de Bordeneuve - Tél : 05 34 52 00 16
- **Chef cuisinier à domicile, Christophe Boisset :**
  1, imp. J. Beziat - Tél : 06 33 75 17 90

LES 20 ANS DU TMP

Le TMP fêtera ses 20 ans en septembre 2009.
Si vous avez des documents à partager (photos, affiches, dédicaces, billets, souvenirs, documents, ...), merci de prendre contact avec :
Stéphane Novak
direction@tmp-pibrac.com
Tél. : 05 61 07 12 11

TRAVAUX ET URBANISME

PROJET DE VILLE

Le Projet de Ville définit les possibilités d'urbanisations futures et les besoins d'équipements publics sur la Commune, pour une période de 10 ans environ. Les axes de réflexion sont la valorisation du caractère villageois de Pibrac, la protection de son environnement, la maîtrise et la cohérence de l'urbanisation.

La démarche a été entreprise avec l'assistance technique de l'AUAT (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine) et en concertation avec les habitants de Pibrac ; elle se déroule en plusieurs phases :

1- **Phase préalable de diagnostic partagé**, à partir des différents bilans des actions entreprises.
Le bilan du projet de ville élaboré en 1997 sert de trame.
Il est nécessaire de situer la commune dans le contexte de l'Agglomération Toulousaine et au sein de la Communauté Urbaine, de confronter la commune aux divers documents de planification, existants ou en cours d'élaboration et de porter à connaissance des éléments relatifs aux déplacements, à l'activité économique, aux espaces de nature, qui impactent la Commune:
- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours d'élaboration
- Le PDU (Plan de Déplacements Urbains) en révision
- Le PLH (Programme Local de l'Habitat) du Grand Toulouse
- Les espaces naturels péri urbains : espaces de nature ou agricoles

2- **Phase des orientations stratégiques**, à partir d'une approche thématique et dans une démarche de développement durable.

3- **Phase de programmation des actions futures**
Ce projet de Ville a pour objectif de mettre en place un projet global d'actions hiérarchisées et phasées, dans une perspective de mise en œuvre à court et moyen terme (échéance 8 à 10 ans). Il constitue un outil d'anticipation des évolutions et un moyen de saisir des opportunités sur le territoire.
Ce projet trouvera une traduction et une première mise en œuvre, à travers la procédure de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui suivra, dont le P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de développement Durable) reprendra les grandes orientations.

La Zone d'Aménagement Concerté : MESPLÈS

Dans le secteur situé entre les routes de Léguevin et de Lévignac, le secteur de Mesplès permettra une opération d'ensemble à vocation d'habitat pouvant accueillir aussi des services de proximité, des commerces et des équipements publics avec pour principaux objectifs :

- accompagner le développement de Pibrac en organisant de façon maîtrisée un nouveau quartier en continuité avec l'urbanisation existante
- valoriser l'espace public et notamment l'accessibilité pour les piétons et les cycles
- favoriser la mixité de l'habitat et la diversité de l'offre
- encourager l'accession à la propriété mais aussi développer l'offre locative sociale.

Pour garder l'équilibre de l'habitat, 2 types d'habitats sont envisagés :
- logements individuels sous la forme de lots à bâtir
- logements collectifs résidentiels (R+2 max).

Un ratio minimum de 20% de logements sociaux est prévu dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

L'opération comprendra un centre de proximité (commerces et services) à destination des futurs habitants du secteur.
En accord avec la politique environnementale de la Commune, des espaces verts seront disséminés le long des voies et le bois en bordure du Courbet sera classé.
Une réserve foncière, rétrocédée par l'aménageur, est prévue pour de futurs équipements publics nécessaires au secteur.
L'accès principal à la ZAC se fera par un rond-point, route de Lévignac, à la charge de l'aménageur. Une étude est en cours pour aménager plusieurs débouchés route de Léguevin.
Des pistes cyclables seront réalisées en site propre.

LE CIMETIÈRE PAYSAGER D'ENSABOYO

Le cimetière actuel ayant atteint ses limites en termes d'espaces disponibles, la commune a pris la décision d'implanter le nouveau cimetière sur un terrain de 2 hectares acquis par la Municipalité, Route de Mondonville.
Dans un premier temps, la moitié de la zone (1 ha) est équipée dans une démarche de cimetière Paysager : arboré, fleuri, il laisse la part belle à la nature pour le recueillement de tous. Un columbarium, un jardin du Souvenir et des emplacements cinéraires complètent l'offre aux familles.
La fin des travaux et l'ouverture du cimetière sont prévues avant l'été 2009. Un règlement spécifique, disponible en Mairie, gère le fonctionnement et la police du Cimetière.

LE GYMNASE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La nouvelle salle omnisports permettra, outre la pratique du sport pour les écoliers, de satisfaire les nombreuses demandes des associations sportives de Pibrac. Une large concertation avec les usagers et les associations a permis d'élaborer un projet correspondant aux besoins de chacun.

La Municipalité, avec le concours du conducteur d'opération, a finalisé le programme architectural avec une démarche Haute Qualité Environnementale. Le but est d'améliorer sensiblement les économies d'énergie, la qualité du bâtiment et le confort d'utilisation des locaux.
Le choix s'est porté sur les critères suivants :

- Critères très performants : Gestion de l'énergie, Gestion de l'entretien et de la maintenance des bâtiments, Confort visuel
- Critères performants : Gestion de l'eau, Confort hygrothermique, Confort acoustique, Qualité sanitaire de l'air.

Les solutions techniques permettant d'atteindre ces cibles sont introduites dans le programme pour application lors de la construction.
Cette nouvelle réalisation confirme la volonté de la Commune de favoriser la protection de l'environnement pour le développement durable.
Le Jury de Concours a classé les 3 groupements d'architectes qui ont participé au Concours. Après négociations avec chacun d'eux, le Lauréat sera choisi pour lancer la procédure avec le début des travaux pour fin 2009.

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Afin de se conformer à la législation en vigueur, un terrain est acquis par la commune pour permettre l'installation d'un local pour les services sociaux et pour le gestionnaire de l'aire. Un petit parking et une aire de jeux pour les enfants complètent le dispositif. Les appels d'offres pour le choix des entreprises sont effectués. Les travaux sont prévus pour l'été 2009.

PROGRAMME TROTTOIRS

Le programme de rénovation des trottoirs pour l'année 2009 a démarré en Avril.
Cette année, en continuité du programme 2008, la rénovation prendra en compte le Chemin de Larriou et ses abords, les squares autour du Chemin de Ballardou, Rues des Bahamas, des Sauvagelles, Albert Camus et quelques zones ponctuelles réparties dans la Commune.
Sous la responsabilité de Communauté Urbaine, ces travaux se dérouleront jusqu'à la fin de l'année.
Les années suivantes verront la rénovation d'autres secteurs de la Commune.

PIBRAC dans le peloton de tête des VILLES «SÛRES»

Tous les ans, notre quotidien régional «La Dépêche du Midi» mène une enquête intitulée «Où vit-on le mieux dans en région toulousaine ?»
Sur les 40 villes de plus de 5000 habitants, Pibrac est classée 5ème au niveau de la sécurité.
Les éléments pris en compte dans cette enquête sont les suivants :

- Les équipements qui contribuent à la sécurité routière, l'action de la police municipale.
- Les données fournies par les services de l'Etat sur les accidents, les vols, les violences et délits.

Le travail effectué depuis plusieurs années porte ses fruits : aménagements routiers, campagnes de prévention, renforcement de la police municipale sans oublier la contribution efficace de la gendarmerie nationale.

TRAVAUX ET URBANISME

LA CRÈCHE NICOLAS ET PIMPRENELLE

La rénovation et la mise aux normes de la Crèche sont indispensables pour accueillir les petits Pibracais dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. De nombreuses réunions de travail avec les parents, les services sociaux du département et le CCAS de Pibrac ont permis de définir un projet conforme aux critères d'accueil actuels. Les travaux ont démarré en Octobre 2008 pour une livraison des bâtiments à la rentrée 2009.
En parallèle, une étude est lancée pour l'extension et la modernisation du Relais d'Assistantes Maternelles dans l'ancien logement de fonction du Bois de la Barthe.

THÉÂTRE MUSICAL DE PIBRAC

Afin de pouvoir accueillir tous les Pibracais dans les meilleures conditions, la salle du sous-sol du TMP va être équipée d'un local traiteur spécifique. L'architecte est désigné et les travaux vont démarrer cet été.
Une étude est en cours sur la gestion de l'énergie au TMP. Elle doit aboutir sur des propositions pour économiser l'énergie et améliorer le confort des spectateurs en hiver et en été.

RESTAURATION DU PATRIMOINE DU CENTRE VILLE

Dans le Cadre du Contrat d'Agglomération «Etat, Région et Grand Toulouse» sur les exercices à venir, les dossiers suivants sont en études :

- Réhabilitation du mur de soutènement de la rue Principale, de la rue des processions et de la place de l'ancienne école maternelle
- Restauration du mur de soutènement de l'église et des murs extérieurs de l'église Sainte-Madeleine

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces dossiers.

DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉS

Le décret n° 2006-555 du 17/05/06 impose un diagnostic des conditions d'accessibilité pour les établissements recevant du public.
Le même décret impose que les obligations d'accessibilité de ces établissements soient satisfaites avant le 1er Janvier 2015.
Des dérogations peuvent être accordées par le Préfet pour certains types de bâtiments.
La Commission Municipale a établi une liste préliminaire des bâtiments concernés : théâtre, mairie, gare, salle polyvalente, stade, gymnase, écoles, poste, église, crèches, ateliers…
Les handicapés habitants à Pibrac rencontrent des difficultés : trottoirs encombrés, passage piétons, signalétique parking, toilette publique, éclairage, escaliers,…
Le diagnostic sera établi par un Bureau d'Etude qualifié ; le financement est inscrit au Budget Primitif 2009.

PROGRAMME D'URBANISATION

Le programme d'Urbanisation 2009/2010 est défini comme suit :

- Parking de la crèche : travaux en cours
- Impasse de la gare : travaux Juin 2009, suite intervention EDF
- Place du Petit Pierre : travaux Automne 2009
- Route de Lèguevin : études en cours
- Mur Rue Principale : études Automne 2009
- Chemin des Processions et place de l'ancienne école maternelle : études à lancer
- Chemin du Ballardou : études à lancer.

D'autres projets sont en discussion avec la CU et sont prévus dans les prochaines années : La Benauze, Le Collège, Sartha,…
Un dossier spécial est aussi en cours d'étude, conjointement avec la CU et le Conseil Général (Gestionnaire des routes départementales) : sécurisation provisoire de l'Avenue François Verdier avant son urbanisation future.

COMMUNAUTÉ URBAINE MODE D'EMPLOI

Au fil du temps, les communes des grandes agglomérations urbaines ont pris conscience de leur interdépendance croissante. Par exemple, l'urbanisation de l'une d'entre elles aura des répercussions sur la circulation automobile dans les autres ; ou encore, les efforts d'une ville pour diminuer la pollution ne seront d'aucun effet si les villes voisines n'agissent pas dans le même sens. Elles ont aussi compris qu'il fallait agir ensemble pour une agglomération plus forte, économiquement plus attractive et disposant des moyens nécessaires à une grande politique de cohésion sociale.

COMMUNAUTÉ	CRÉATION	COMMUNES	POPULATION	SURFACE
Lyon	31/12/1966	57	1 300 000	51 500
Lille	31/12/1966	85	1 091 438	61 200
Marseille	07/07/2000	18	980 791	60 475
Toulouse	**24/12/2008**	**25**	**661 500**	**36 650**
Bordeaux	31/12/1966	27	659 994	55 188
Nantes	31/12/2000	24	580 000	52 336
Nice	29/12/2008	24	512 160	35 100
Strasbourg	31/12/1966	28	451 240	30 600
Nancy	31/12/1995	20	270 000	14 203
Brest	24/05/1973	8	221 600	21 837
Dunkerque	21/10/1968	18	210 000	25 478
Le Mans	19/11/1971	9	194 138	15 576
Le Creusot	13/01/1970	18	97803	39 000
Arras	01/01/1998	24	93 571	17 100
Cherbourg	02/10/1970	5	91 717	6 901
Alençon	31/12/1996	19	52 500	18 555

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

Progressivement, les villes de l'agglomération toulousaine sont rentrées dans cette logique de regroupement. En 1972, 15 d'entre elles créent le district du Grand Toulouse ; elles sont rejointes peu après par 6 autres. Au 1er janvier 2001, ces 21 villes choisissent de transformer le district en Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse. En 2003, 4 autres communes intègrent la communauté.

Aujourd'hui, à l'unanimité, les 25 villes de l'agglomération ont décidé de mettre en place une communauté urbaine, c'est-à-dire le plus haut degré de coopération intercommunale prévu par la loi «Chevènement» de 1999 sur l'intercommunalité.

Depuis le 1er janvier 2009, notre nouvelle communauté urbaine du Grand Toulouse, avec celle de Nice nouvellement créée, s'ajoutent aux 14 autres.

www.communautes-urbaines.com/
www.grandtoulouse.org

le Grand Toulouse
communauté urbaine

Les 25 communes ont choisi la communauté urbaine, car elles ont conscience qu'aucune d'entre elles ne peut relever seule les grands défis de notre agglomération : **organiser l'accueil de nombreux nouveaux habitants, développer les transports collectifs et les grandes infrastructures (eau, assainissement pluvial et eaux usées), protéger notre environnement. La communauté urbaine, financièrement mieux dotée par l'Etat que la communauté d'agglomération, disposera des compétences et des ressources nécessaires pour faire face à ces grands enjeux.** En renforçant son organisation, la communauté urbaine permettra de rationaliser et d'améliorer l'accès aux services publics, d'en maîtriser les coûts, d'en garantir la cohérence par des arbitrages partagés et respectueux des identités communales.

LE GRAND TOULOUSE EN CHIFFRES

- **4ème ville de France.**
- **661 000 habitants dans l'agglomération**
- **15 000 habitants de plus chaque année.**
- **30 milliards d'euros de PIB.**
- **450 000 emplois dans 50 000 établissements.**
- **5 000 créations d'entreprises par an.**
- **9 000 emplois salariés privés créés chaque année depuis 6 ans.**
- **20 entreprises industrielles de plus de 1 000 salariés.**
- **110 000 étudiants.**
- **500 laboratoires.**
- **20 000 salariés dans la recherche.**
- **6 millions de passagers par an à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.**
- **2 millions de m² de bureaux.**
- **100 000 m² de bureaux commercialisés chaque année**

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 définit une communauté urbaine comme «un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 500 000 habitants et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire».

La communauté exerce de plein droit les compétences énoncées par la loi, à savoir :

- Développement et aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- Gestion des services d'intérêt collectif.
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du cadre de vie.

La communauté est gérée par un conseil communautaire composé des délégués

désignés par les conseils municipaux. Les décisions du conseil sont préparées par le bureau de la communauté.
Ses ressources proviennent de la dotation de l'État 75 M€ de DFG, de la taxe professionnelle de toutes les communes 400 M€, de taxes diverses liées aux compétences transférées et de subventions.

Compte tenu de l'importance des responsabilités confiées à la communauté urbaine, il était important que des règles de fonctionnement soient établies, notamment en ce qui concerne les relations entre communauté et communes.

Le Conseil de Communauté
Il est composé de 97 personnes représentant les 25 conseils municipaux.
Pibrac dispose de 2 élus, M. Robert Bon et M. David Saint-Mellion.

La Charte institutionnelle de la communauté urbaine, approuvée par le conseil de communauté et par les conseils municipaux, prévoit que tous les maires sont membres du bureau de la communauté urbaine ; elle instaure une conférence des maires qui sera consultée sur toutes les grandes décisions avant que celles-ci soient soumises aux instances communautaires (bureau et conseil de communauté).
Enfin, le Grand Toulouse s'engage à respecter les identités communales et à ne pas imposer ses choix sans avoir préalablement obtenu l'accord de la (ou des) commune(s) concernée(s).

Des contrats de co-développement pluriannuels seront signés entre les communes et le Grand Toulouse. Ils fixeront les moyens financiers alloués aux opérations concernant les communes, par exemple dans les domaines de la voirie ou des réseaux d'assainissement.

Les pôles territoriaux permettront de déconcentrer l'intervention de la communauté urbaine. Ils seront responsables de toutes les actions ou missions au quotidien. Ils seront les interlocuteurs au quotidien des communes et maintiendront les relations de proximité avec les maires, les services municipaux, les usagers.

8 pôles seront mis en place au niveau du Grand Toulouse. La commission de pôles réunira les délégués communautaires des communes et des conseillers municipaux en charge des questions traitées par le pôle.

LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Compétences déjà exercées par la Communauté d'Agglomération

- **Développement et aménagement économique**
Développement des pôles de compétitivité, avec entre autres projets d'envergure, le Cancéropole, Aérospace Campus, la navigation par satellites, … et les pépinières d'entreprises.

- **Habitat**
Programme Local de l'Habitat (PLH), logement étudiant, logement social, aide aux copropriétés.

- **Cohésion sociale**
Prévention de la délinquance, action en faveur des personnes défavorisées, action pour favoriser l'égalité des chances, action pour la réussite éducative, parentalité.

- **Equipements socio-éducatifs, culturels et sportifs, d'intérêt communautaire**

- **Assainissement**

- **Pompiers**
SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Nouvelles compétences liées au passage en Communauté Urbaine

- **Voirie**
Domaine public routier : chaussées, trottoirs, pistes cyclables, ouvrages d'art, places publiques… y compris entretien des trottoirs situés sur voirie départementale, permissions et règlement de voirie, entretien des chemins ruraux, parcs de stationnement.

- **Infrastructures télécom**

- **Urbanisme**
Aménagement urbain, ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), ZAD (Zones d'Activités Différées), Plan Local d'Urbanisme et définition des zones à aménager, PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble).

- **Eau**
Production et distribution d'eau, bornes incendie.

- **Transports urbains**
Tisséo/SMTC, amélioration des transports en commun

- **Déchets**
Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages (ordures ménagères, déchets encombrants, déchets verts…) et déchets assimilés.

- **Nouveaux cimetières et sites cinéraires**

- **Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores**

La délégation par nos communes de nouvelles compétences à la communauté urbaine entraîne, de fait, notre désengagement de certains Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et notamment certains syndicats mixtes (SIVOM Ouest, SIEPOT …). Il en est de même du transfert des contrats et de personnels au Grand Toulouse.
Pour Pibrac les transferts de personnels représentent 2,5 agents, sur les compétences voirie et propreté.
Dans un premier temps et dans les faits, seul l'interlocuteur change - les représentants du Grand Toulouse se substituant aux représentants des communes sur ces dossiers.
Bien entendu, la qualité du service rendu aux usagers sera maintenue, sinon améliorée, l'objectif restant de les développer et de les harmoniser sur l'ensemble du territoire du Grand Toulouse.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE TOULOUSE
1, Place de la Légion d'Honneur - BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5
Tél. : 05 34 41 59 00 - Fax : 05 34 41 59 01

ENTRETIEN AVEC DAVID SAINT-MELLION, DÉLÉGUÉ DE PIBRAC AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND TOULOUSE.

La Lettre de Pibrac : Pibrac a fait le choix d'intégrer la Communauté Urbaine, ce choix a-t-il été difficile ?
David Saint-Mellion : Le choix avait été plus difficile lors du passage de District en Communauté d'Agglomération, en 2001. Cette évolution a semblé naturelle pour plusieurs raisons.
Le District était une intercommunalité faible. Après le passage en Communauté d'Agglomération, les communes ont appris à fonctionner dans et avec cette structure.
Pibrac a découvert le mécanisme de solidarité. L'augmentation de Taxe Professionnelle sur le territoire des 25 communes de Communauté a été partagée et nous avons largement bénéficié de cette répartition qui est venue soutenir les communes pauvres en ressources financières comme la notre. Depuis 2004, nous avons obtenu 140 000€ supplémentaires chaque année. Pour obtenir les mêmes ressources, il aurait fallu une augmentation des impôts locaux de 8% tous les ans. Ceci nous a permis d'élever le niveau des investissements et d'améliorer les services auprès des habitants.

La LDP : De la Communauté d'Agglomération à la Communauté Urbaine, où se situent, pour vous, les principales évolutions ?
DSM : C'est d'abord plus de services. Pibrac fonctionnait déjà en intercommunalité dans des SIVOM, pour certains : l'eau potable, la collecte et le traitement des déchets. Ceci va continuer mais à l'échelle de l'agglomération. Ils vont y être harmonisés dans le temps et les économies d'échelle pourront améliorer le rapport qualité/prix.
La voirie : les investissements et l'entretien vont être pris en compte au niveau de l'agglomération qui est organisée en pôles. Pibrac appartient au pôle N° 7 couvrant les communes de Brax, Colomiers, une partie de Toulouse (St-Martin du Touch) et la notre. C'est à ce niveau que seront traitées les relations avec les habitants pour les services relevant d'agglomération. C'est le système qui a été mis en place dans la communauté de Nantes.
Le transport en commun va se développer à l'échelle de l'agglomération. A moyen terme, nous aurons une amélioration pour Pibrac.
Il y a d'autres aspects: l'activité économique, l'emploi, le logement…
C'est ensuite une notion d'échelles. J'ai évoqué des aspects locaux qui concernent notre quotidien. Il y a d'autres échelles de territoire, la France, l'Europe dans lesquelles la communauté urbaine doit prendre sa place.

La LDP : Pibrac pourra aussi bénéficier de projets ou d'infrastructures de niveau «Communautaire».
DSM : Elle en bénéficie déjà, un seul exemple : Un vaste projet que nous étions incapables de réaliser seul, se développe pour le traitement des eaux usées. Une usine d'épuration des eaux usées se construit sur les bords de la Garonne, à Seilh.
Une canalisation se réalise, venant de Brax, traversant Pibrac pour rejoindre Seilh. Nos eaux usées vont être transportées vers cette usine pour y être traitées. Nous allons ainsi améliorer notre environnement.
D'autres projets sont à l'étude, et Pibrac, à travers ses représentants dans le Conseil Communautaire, saura les promouvoir.

La LDP : Justement, vous êtes, avec M. le Maire, délégué de Pibrac au Conseil Communautaire, comment concevez-vous votre rôle ou votre mission dans cette assemblée?
DSM : Le fonctionnement de cette assemblée est assez similaire à celui de notre Conseil Municipal. Nous allons faire notre travail d'élus comme nous le pratiquons à Pibrac.
Une partie de notre activité concerne la mise en place et le développement de la communauté urbaine. L'autre partie est liée à Pibrac. Nous devons veiller à ce que les services rendus à nos habitants soient correctement déployés. Nous devons porter, suivre et développer les projets de Pibrac dont le traitement relève de l'agglomération.

La LDP : Pibrac a une forte identité, ne craignez-vous pas qu'elle se « dilue » dans la Communauté Urbaine ?
DSM : Nous avons une identité forte, que nous comptons bien garder. Sommes-nous les seuls ? Je ne le crois pas, les communes de l'agglomération sont différentes. Un des aspects de l'identité fait appel à la notion d'image.
Je vais en proposer une : une corbeille de fruits est belle et appétissante si les fruits sont différents et le contenant bien reconnu et identifié. Notre commune est un des fruits, le contenant est le cadre administratif de la communauté urbaine. 25 communes différentes, dans un cadre clair et bien défini font une très jolie corbeille.
La Communauté Urbaine sera d'autant plus forte qu'il y aura des identités fortes et diverses pour, en commun, renforcer l'identité de l'agglomération à l'échelle de la France et de l'Europe. Dans cette logique, nous pourrons renforcer celle de Pibrac.

LE GARONNE ESCALADE TROPHÉE

La deuxième étape du GET s'est déroulée à Pibrac le 1er février 2009.
Du pur bonheur pour les 124 compétiteurs de 6 à 14 ans, qui ont gravi les voies de 4 à 7a «made in» Eric Demay et son équipe. Un excellent niveau de grimpeurs dignes des défis verticaux qui leur étaient proposés.
Les membres du club Pibrac Randonnée Montagne ainsi que les bénévoles, n'avaient rien négligé pour cette journée :
Tout d'abord, des trophées originaux, en terre cuite de la région attendaient les vainqueurs de chaque catégorie.
Des sponsors de grande renommée, qui par l'intérêt qu'ils ont bien voulu accorder à cette manifestation ont permis de récompenser, avec du matériel d'escalade, les 5 premiers de chaque catégorie.
Sans oublier l'aide des sponsors locaux, du Conseil Général, de la ville de Pibrac, pour une super tombola, menée par les jeunes du club, qui chauffait la foule avant l'annonce des résultats.
Un coin cinéma avait été aménagé pour se détendre devant les photos en direct des compétiteurs, des images du championnat d'Europe de Bercy et, pour les plus nostalgiques, les films du mythique Edlinger.
Pour clôturer la journée, les remerciements chaleureux d'un Président heureux, pour la Fédération Française de Montagne Escalade et la municipalité de Pibrac sans lesquelles rien ne se serait passé.
Une journée extraordinaire et conviviale autour de la passion de l'escalade, partagée par grands et petits.

UNE CONVENTION entre LA COMMUNE et l'USP FOOTBALL

Afin de renforcer le partenariat existant entre la commune de Pibrac et le club de football local, une convention d'objectifs a été signée par M. le Maire et M. Harry Franchetti, Président de l'USP.
Cette convention a pour objet de définir les engagements réciproques des 2 parties, afin de favoriser l'accès à la pratique du sport pour tous, de développer le sens des responsabilités chez les jeunes, de décourager les pratiques à risque et la violence dans les stades, d'assurer la formation des jeunes et l'organisation des compétitions.
La commune, de son côté, s'engage à soutenir l'association par la mise à disposition des infrastructures et l'allocation d'une subvention annuelle dont 40% seront affectés au fonctionnement de l'école de Football.

Le programme du RAYON DE SOLEIL

Le Rayon de Soleil, club des aînés de Pibrac vous propose des rencontres tous les mardis et jeudis de l'année (hors juillet et août).
Le programme est chargé :
- *Minerve et Limoux le jeudi 14 mai*
- *L'étang de Thau le jeudi 4 juin*
- *Repas à Bouconne le jeudi 18 juin*
- *Les Landes le jeudi 17 septembre*
- *Les caves de Fronton le jeudi 29/10*
- *La médiathèque de Toulouse le jeudi 19/11*

D'autre part, une fois par mois, le mardi, sont célébrés les anniversaires des adhérents.
Pour tout renseignement : Mme ZAZURCA au 05 61 86 28 21 (l'après-midi)

UN RENFORT INATTENDU POUR LA PÉTANQUE

Le vendredi 27 février dernier, en présence de M. Robert BON, de Mme Marie-Claude LECLERC (Conseillère générale du canton de Lèguevin), de M. Robert DIJON (Président de la pétanque pibracaise), Mme Maria Vidal a reçu sa nouvelle licence des mains des membres du Comité départemental de Pétanque.
Rien d'extraordinaire à accueillir une nouvelle licenciée dans une association, si ce n'est que Maria vient de fêter ses 105 printemps. Enthousiasmés par son tempérament et sa joie de vivre, les nombreux invités ont pris un grand plaisir à partager, avec elle, le verre de l'amitié.

SOIRÉE DES PROFESSEURS DE MUSIQUE DE LA MJC

Dernièrement en soirée, au théâtre musical de Pibrac, les professeurs de l'école de musique de la Maison des Jeunes et de la Culture et leurs invités ont offert au public un concert riche en émotions. Le répertoire était varié : des chants interprétés par Julie Liebon, Laure Charasse, des morceaux créés pour la soirée par Christine Lejon, Said Daou, l'interprétation de pièces classiques de Bach ou Rachmaninov par Angelique Nenkin, Anne-Marie Bratti, des morceaux plus contemporains de Piazzola ou Poulenc par Demis Delatie, Bernard Gautherin, Maurice Piot, des rythmes blues et disco avec Léo Laguille, Claire Philippe Guillaume Ben : ils étaient au top les profs ! Le plaisir visible de jouer ensemble au final enflamma le public.

LE REPAS DU JEUDI

Afin de rompre la solitude des personnes isolées et de créer ou maintenir le lien social, un repas est organisé chaque jeudi midi, depuis novembre 2008, à l'initiative de Christiane Pagèze, conseillère déléguée aux aînés.

Celui-ci se déroule à l'école élémentaire Maurice Fonvielle (école du village).
Les repas, souvent à thème, sont élaborés par Gilles Laclaux, chef de la cuisine centrale des écoles publiques de Pibrac.
Catherine Bosqué (responsable du Centre Social) et Laëtitia Larroque (assistante sociale) qui encadrent l'atelier, animent ce temps de repas et prennent en charge le transport.

Pour tous renseignements et réservation prendre contact auprès du Centre Social 05 62 13 00 98.

AVEC LES TOUT-PETITS

L'année 2008 s'est terminée pour nos « petits » par la visite du Père Noël avec des surprises.

En effet, il était accompagné de lutins qui ont présenté, le vendredi, un spectacle musical au TMP et sont venus au « village enchanté » le samedi après midi.
On pouvait rencontrer un lutin conteur, un écrivain, des lutines avec de belles histoires…. mais également faire un tour en calèche et manger des châtaignes.
Le dimanche, cinéma pour tous avec trois séances du film MADAGASCAR.
Le Père Noël a aimé s'installer à Pibrac pour ces trois jours et a promis de revenir.
Notre prochain rendez-vous sera pour la semaine des «TOUT-PETITS» du 11 au 15 mai avec des animations autour de jeux, de rencontres, d'échanges… pour les enfants mais aussi les professionnelles qui les entourent. Prochainement une plaquette d'informations pour le public concerné sera à disposition.

Le vendredi 15 mai se tiendra, en clôture, le traditionnel millésime où sont conviés tous les bébés nés en 2008 avec leurs parents. Les familles pourront faire la connaissance des structures communales et départementales (crèches, relais d'assistantes maternelles, association Boucle d'Or, CLAE, atelier parentalité, CAF) qui pourront répondre à leurs préoccupations, leurs attentes….
Une photo souvenir immortalisera l'événement agrémenté de surprises.

LA JOURNÉE DE LA FEMME

Fascinante,
Emancipée,
Maternelle,
Motivée,
Enthousiaste,

La femme était au cœur de cette journée du 8 mars, organisée par le Centre Social, dans le cadre de la journée internationale de la femme.

Un instant privilégié, qui, pour une première à Pibrac, a rencontré un franc succès. Il faut préciser que le programme était séduisant avec une marche le long des rives du Courbet, propice à l 'échange et la rencontre, une exposition photos à la salle polyvalente, pour mettre en lumière la richesse des femmes pibracaises venues « d'ailleurs » et, moment magique, le spectacle de Marie K.Luna, conteuse remarquable, qui sur des textes de Clarissa Pinkola Estes a conquis le public.

Dans son intervention, Mme CORTIJO, adjointe à l'action sociale et à la solidarité, rappelait, en citant Simone Veil et Simone de Beauvoir, l'éternel combat des femmes pour obtenir, plus que l'égalité avec les hommes, le respect.

Une suite pourra être imaginée, au sein des ateliers du Centre Social, pour la mise en valeur de l'expo photos et des textes. Nous pourrons cheminer avec le plus grand nombre dans cette démarche créative.

OUVERTURE DE L'ESPACE EMPLOI

L'espace emploi a ouvert ses portes au centre social depuis le mois de Février .

Il a été inauguré par Messieurs les Maires de Pibrac et Brax et Mesdames les adjointes à l'action sociale lors d'un petit déjeuner où professionnels et partenaires institutionnels étaient conviés.

L'occasion de présenter l'espace emploi comme lieu de proximité en faveur des habitants des deux communes avec la possibilité de trouver :
• un accueil et une écoute individualisés pour une orientation adaptée.
• un espace de documentation spécialisé sur l'emploi et la formation.
• un accès informatique avec traitement de texte et Internet.
• une aide à la rédaction du CV et lettre de motivation.

Dans le cadre d'actions de remobilisation du public, l'espace emploi organisera des rencontres collectives autour de la préparation à la visite du forum de l'emploi organisé par le Grand Toulouse par exemple.
Par ailleurs, l'espace emploi soucieux de prendre sa place dans la dynamique économique locale renouvellera l'organisation de petits déjeuners «Entreprises» tout au long de l'année.

Demandeur d'emploi , jeune en recherche de formation, parent, salarié en reconversion, chef d'entreprise sont les bienvenus les mercredis et vendredis (pour tout renseignement, veuillez prendre contact au 05 62 13 00 98).

NOS ÉCOLES

LA SEMAINE SCOLAIRE

A la rentrée, de nouvelles directives nationales ont imposé une nouvelle organisation de la semaine scolaire. Les écoles devaient adapter leurs horaires à 24 heures d'enseignement contre 26 auparavant.

A Pibrac, la municipalité a choisi, comme chaque fois que possible, la concertation avec les usagers et les principaux acteurs concernés pour la mise en œuvre de cette organisation. 80,73% des familles des quatre écoles ont répondu au sondage. 63.63% d'entre elles se sont déclarées favorables à la semaine de quatre jours, ainsi que 3 conseils des maîtres sur quatre. La commune a demandé à l'Inspection Académique d'homogénéiser les horaires scolaires sur la commune afin que tous les élèves puissent bénéficier du ramassage scolaire.
Cependant, respectueuse de tous ses administrés, la municipalité a souhaité accompagner les parents auxquels la libération complète du mercredi posait problème : elle a élargi le service de garde des enfants. Le nombre de places à la journée de l'ALSH (accueil de Loisirs sans Hébergement) de Bouconne a été augmenté. Un ALSH a été créé, à l'école du Bois de la Barthe : il fonctionne le mercredi de 7h30 à 12h30 pendant l'année scolaire.
Au total, 110 enfants en moyenne fréquentent l'une ou l'autre de ces structures.
L'augmentation de ce temps extra scolaire représente une charge complémentaire pour la ville : 40 000€ supplémentaires ont été inscrits au budget, pour maintenir la qualité de l'accueil des enfants et le service offert aux parents.

LES EFFECTIFS

Alors que la population de Pibrac augmente régulièrement, la ville ne cesse de perdre des postes d'enseignants et donc des classes dans ses écoles, depuis 2004.
Ce phénomène s'explique par le vieillissement normal de la population et par la difficulté à l'accession au logement des jeunes couples.
De plus, l'Inspection Académique suit un raisonnement purement comptable pour la dotation des écoles. Les enfants nés en début d'année et qui auront 3 ans au premier trimestre ne sont plus comptabilisés dans les effectifs pour le calcul de dotation des écoles. D'autre part, les effectifs sont globalisés sur la commune, sans considérer le nombre d'élèves affectés à chaque école. Ce mode de calcul permet à l'État de faire des économies en supprimant des classes et des postes, mais, ne permet pas à la municipalité de continuer à organiser son territoire scolaire d'une manière équitable et harmonieuse suivant les principes qui sont les siens : mixité sociale, taille suffisante des écoles, répartition des élèves sur le territoire de la commune.

La municipalité reste attentive à ce phénomène. La rentrée de septembre 2009 ne verra aucun changement dans les écoles. Cependant, si la baisse des effectifs persiste, la municipalité en concertation avec les parents et les enseignants, envisagera les différentes possibilités, avec la ferme volonté que Pibrac reste une ville où il fait bon apprendre.

L'ALSH DU MERCREDI MATIN

Depuis la rentrée 2008, les jeunes pibracais, n'ayant plus école le mercredi, peuvent désormais fréquenter le nouvel ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du mercredi matin, au groupe scolaire du Bois de la Barthe. Ce centre, géré par l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud, fonctionne sans restauration, tous les mercredis en période scolaire, de 7h30 à 12h30 et accueille déjà régulièrement plus de 60 enfants de la commune (environ 40 enfants d'élémentaire et 20 de maternelle).
L'équipe d'animation composée de huit permanents diplômés, travaillant déjà auprès de nos jeunes écoliers les autres jours de la semaine, propose un accueil chaleureux et des animations propices au partage, à la découverte et à la créativité pour le plaisir des petits et des grands.
Pour permettre à chacun de venir à son rythme, les enfants peuvent arriver jusqu'à 9h15 à l'école élémentaire du Bois de la Barthe et les parents sont invités à venir les récupérer à partir de 11h30 au même endroit.

Entre 9h15 et 11h30 les plus petits rejoignent les locaux de la maternelle où des activités individuelles et collectives adaptées aux capacités et rythmes de chacun les attendent. Rolande, Marie-Claude et Isabelle ne manquent pas d'imagination et leur ont déjà donné l'occasion de déguster des fruits au marché de la ville, de bricoler un poisson farceur, d'écouter une histoire à la bibliothèque municipale, de chanter noël, de peindre l'hiver, de confectionner un masque de carnaval et même de danser le madison.

Pour les plus grands de l'élémentaire, Karine, Marie, Sandrine, Vanessa et Sylvie proposent, après concertation avec les enfants, des projets et animations aussi variés que possible permettant à chacun le libre choix. Les mini spectacles des animateurs en début d'année ont notamment donné l'envie aux enfants de vivre des matinées de fête et de partage : avec les aînés et le CCAS pour la semaine bleue, avec les parents pour la semaine du goût, avec toute l'équipe de la restauration pour la galette et bien sûr avec les maternelles pour noël et mardi gras …Ils prévoient très prochainement une rencontre avec les tout-petits de la crèche Nicolas et Pimprenelle et, ont préparé, pour le plaisir de tous, le Carnaval de la ville !

Toute l'équipe vous attend donc au Bois de la Barthe tous les mercredis mais pensez toutefois à prévenir de l'arrivée votre enfant auprès du service CLAE de la Mairie (05-61-13-48-24 ou clae-pibrac@loisireduc.org) ou auprès des animateurs de l'ALSH ou des CLAE.

L'OFFRE CULTURELLE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES SCOLAIRES

La municipalité souhaite faciliter l'accès à la culture pour tous les enfants de Pibrac. A cet effet, elle encourage l'accès aux deux lieux privilégiés dont elle dispose : la bibliothèque et le Théâtre Musical de Pibrac.

La bibliothèque

L'incitation à la lecture doit se faire dès le plus jeune âge. Afin d'éduquer les enfants

au goût à la lecture, 39 enseignants de la commune ainsi que celui d'une classe de l'institut spécialisé de Castelnouvel, emmènent leur classe une semaine sur deux à la bibliothèque. Les enfants y choisissent un livre et peuvent s'initier à la recherche de documents sur les thèmes proposés par l'enseignant.

Dans le prolongement de cette action, afin de créer l'habitude de la fréquentation de la bibliothèque, la municipalité propose un abonnement gratuit à tout enfant scolarisé dans toutes les écoles primaires de la ville. Cette action connaît un grand succès puisque sur 1000 lecteurs inscrits à la bibliothèque, 570 relèvent du secteur jeunesse.

Le TMP

L'ouverture des locaux aux écoles permet aux enfants d'assister à des représentations culturelles mais aussi de créer et d'exposer leur création.
Ainsi, les élèves des écoles élémentaires assistent une fois par trimestre à l'opération « Ecole et Cinéma » organisée par l'inspection académique. Ces séances leur permettent de rencontrer des films du patrimoine cinématographique pour travailler des compétences scolaires. Des spectacles (3 cette année) sont organisés à leur seule intention.
L'incitation à la création est aussi favorisée : chaque école peut disposer de ces lieux « grandeur nature » pour les élèves, pour y produire leurs créations artistiques. A la fin de chaque année scolaire, les enfants occupent la scène et jouent « pour de vrai » devant un parterre très dense de parents ravis.
Enfin, le hall est toujours disponible pour être la vitrine des créations des enfants ou pour des expositions organisées à leur intention.

LE CROSS DES ÉCOLES PUBLIQUES

Pour la quatrième année consécutive, les équipes pédagogiques des écoles élémentaires ont décidé d'organiser le cross des écoles publiques, le mercredi 20 mai. Il s'agit de courses d'endurance déclinées sur différentes distances selon l'âge des enfants. Les objectifs éducatifs visés sont, dans le cadre des programmes nationaux, la participation de tous avec prise de responsabilité, et acceptation de la différence en même temps que l'hygiène et la santé.
Ce cross est le fruit de la collaboration entre les équipes des écoles qui le conçoivent, les parents qui assurent la sécurité et la municipalité qui garantit la logistique nécessaire à la sécurité et sponsorise l'évènement en offrant à chaque enfant le tee-shirt nécessaire à la course et le diplôme de participation.
L'aire des Tambourettes et le chemin des ânes sont des lieux propices à cette rencontre. Et cette année encore, le 20 mai, toute la journée, le site résonnera de la joie des enfants heureux de participer à cet évènement et chaudement encouragés par leurs parents.

LE FIL VERT AU DÉPART DE PIBRAC

Pour sa dix-septième édition, la randonnée Fil Vert VTT du Grand Toulouse se déroulera les 13 à 14 juin 2009 à Pibrac sur la base de loisirs des Tambourettes.

Pendant tout le week-end, en solo, en famille ou entre amis, les amoureux de VTT et de nature pourront arpenter les routes avoisinantes sécurisées pour l'occasion. Le Top départ des excursions sera donné le samedi 13 juin sur la base de loisirs des Tambourettes, avec une boucle de 60 kilomètres, destinée plus particulièrement aux plus sportifs et aux plus entraînés (parcours assez technique avec des dénivelés intéressants). Le dimanche 14 juin, les familles et les amateurs de randonnées plus douces, pourront se lancer sur les deux boucles tracées spécialement pour l'occasion et accessibles à tous, à la découverte de la région de Pibrac et de ses paysages. Tous se retrouveront pendant tout le week-end, sur le village du Fil Vert dont le thème de cette année est la biodiversité. Des ateliers ludiques et des animations seront proposés pour vous faire découvrir les richesses de l'agglomération toulousaine. Les participants pourront venir partager le traditionnel déjeuner amical offert par le Grand Toulouse et les partenaires de la manifestation. Le Fil Vert est ouvert à tous les publics. La participation est gratuite mais l'inscription individuelle obligatoire (pour les mineurs l'autorisation parentale est obligatoire). Toutes les informations relatives à la 17ème édition du Fil Vert sont disponibles sur **www.filvert.grandtoulouse.fr**

VIVRE EN HARMONIE

La qualité de vie dans notre ville dépend de plusieurs facteurs, dont le plus visible est sans conteste l'entretien et la propreté de nos rues, trottoirs et espaces verts.

La ville de Pibrac n'est pas homogène et présente de nombreuses facettes.
Lorsque l'on se promène dans le centre où sur les grands axes on découvre çà et là : un enjoliveur de voiture, un dépôt de gravats, une plante vivace dans un interstice de trottoir, un mur de clôture non enduit, un arbre débordant sur un trottoir, un branchement d'égout dans un fossé, etc… Cet inventaire à la Prévert n'est pas une fatalité et il faudra faire le tri et remédier à ces désagréments.

Pour améliorer notre cadre de vie il faut tout d'abord une action citoyenne et une prise de conscience. Nous devons constamment être vigilants vis-à-vis de notre environnement, c'est avant tout un acte de santé publique et le législateur a inscrit ce devoir dans les codes sanitaires départementaux : **«Obligation de nettoyer le devant de notre porte»**.
Il existe également d'autres textes qui réglementent notre espace communal : L'aspect des clôtures, l'entretien des haies, les rejets d'eau intempestifs, les dépôts sauvages et d'une façon générale toutes les utilisations de l'espace public.
Certes, dans certains cas, les collectivités se sont substituées aux devoirs des riverains pour le nettoyage de nos rues mais cela ne nous dispense pas de nos obligations et de poursuivre avec la communauté cet effort de propreté.

Heureusement, il existe à Pibrac, de nombreux lieux coquets et accueillants où il fait bon vivre, flâner ou se reposer.
Nous savons tous que Pibrac n'est pas une ville industrielle, qu'elle est avant tout une ville de résidence choisie par ses habitants sur des critères de commodité, d'esthétique et de cadre harmonieux, et c'est bien pour cela qu'il est de notre responsabilité, à tous, de conserver ce cadre. Et quelle sera notre fierté alors, de pouvoir rivaliser, un jour, avec les plus beaux villages de France !
Pour cela, **un diagnostic propreté est en cours d'établissement sur l'ensemble du village.** Le but est de faire un état des lieux de toutes les rues et quartiers du village, qui nous l'avons remarqué, ne sont pas homogènes du point de vue de l'esthétique ou de la netteté. Chaque quartier sera évalué et une appréciation sera attribuée à chacun ce qui nous permettra de mesurer les actions à entreprendre pour les rendre conformes à notre ambition.

LA PAGE DU CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes – CMJ- fonctionne en deux commissions permanentes : Culture et Sport. Les jeunes élus se sont investis dans la création d'un logo original.

LA COMMISSION CULTURE

Cette commission a travaillé à la rédaction d'une gazette « CMJ Mag » dont le numéro 1 va être édité et distribué dans les écoles et disponible à l'accueil de la mairie.

Les autres projets de la commission avancent :

• Le concours dessin lancé à l'occasion de la réalisation de l'affiche de Carnaval a connu un franc succès et a donné lieu à une exposition au TMP du 24 au 27 mars.

• La commune a commencé à baptiser les ronds-points de la ville. Le premier a été celui du souvenir français. Le prochain sera dédié au CMJ. La date d'inauguration sera précisée ultérieurement.

LA COMMISSION SPORT

• Elle a déterminé l'emplacement de la piste de BMX qui est déjà commencée et en attente d'apport de terre qui proviendra de travaux à réaliser dans le secteur. Les jeunes élus pourront alors travailler les bosses à leur convenance selon des spécificités techniques très précises pour faire des sauts.

• L'implantation des poteaux de rugby pour jouer librement dans cette zone est à l'étude

• Le projet d'un parcours santé se précise. Un groupe d'élus et d'animateurs a procédé au repérage sur le circuit court, dans un premier temps du chemin des Anes. Ce projet a été intégré dans le budget communal.

Les 2 commissions travaillent aussi ensemble pour mener à bien des projets communs :
• Organisation du Carnaval
• Participation aux cérémonies commémoratives et aux manifestations municipales
• Adhésion à des actions solidaires

Enfin, le CMJ a de nombreux projets autour desquels ils souhaitent mobiliser et fédérer les pibracais :
• Rencontres inter-nationalités
• Ville fleurie, propre et journée sans voiture
• Concours de poésie…

Acteurs de la vie de la commune, les jeunes conseillers demeurent à l'écoute de tous.

Au SKATE PARK, l'union fait la force

Les jeunes du **Service Jeunesse** de Pibrac sont largement impliqués dans l'aménagement, la signalétique et l'embellissement de l'aire de loisirs des Tambourettes.
Un nouveau challenge leur a été lancé par le Conseil Municipal des Jeunes : réaliser un graff sur le Skate Park.

Encadrés par Paul, Mathieu et Sylvaine, les animateurs du Service Jeunesse, le challenge a été relevé avec brio, tout en respectant la dimension intergénérationnelle du lieu et le développement d'un site dédié au **«Vivre ensemble».**

CONTRIBUTION DU GROUPE MAJORITAIRE

Pibrac, Union, Solidarité et Progrès

Comment l'équipe municipale issue de la liste Pibrac Union Solidarité et Progrès appréhende la situation pour gérer la commune de Pibrac ?

La France est entrée en récession.

Si nous avions un doute lorsque nous amorcions la préparation du budget de Pibrac, début janvier, aujourd'hui cette situation est confirmée. Combien de temps cette situation va se maintenir, nous ne pouvons pas répondre à cette question. L'INSEE qui projette tous les trimestres une prospective sur la situation économie a raccourci la durée de sa projection.

Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois sont affectés de manière directe par la crise. L'industrie manufacturière continue de détruire des emplois. Partout en France, il ne se passe pas un jour sans que ne soient annoncés, des mesures de chômage technique, des plans sociaux, des fermetures d'usines. Tous ces effets négatifs impactent de manière visible notre économie. La commune va être confrontée à des demandes au niveau social.

A Pibrac, nous constatons un blocage des programmes immobiliers qui induisent un non renouvellement de la population et une stagnation des bases physiques servant au calcul des impôts locaux. De plus, nous pouvons attendre une baisse des droits de mutation qui ont représenté une recette de 291 000€ en 2008.

La prise en compte du dernier recensement pénalise Pibrac.

Le recensement définit la population légale et permet de fixer le montant des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Un changement est intervenu dans la prise en compte de cette population légale. Dorénavant, le montant des dotations est calculé sur les populations avec 3 ans de retard. Ainsi en 2011, nous retrouverons une dotation calculée sur la population de l'année 2008. En 2009, ces dotations sont calculées avec la population légale de 2006 et baissent de 4,9%.

L'Etat se désengage de ses missions aux dépens des collectivités.

L'Etat a décidé unilatéralement de modifier le fonctionnement des écoles primaires qui se traduit à Pibrac par les enfants libres tous les mercredis matins. Que font les enfants le mercredi matin à Pibrac ? Les parents qui sont des actifs de société ont été au pris au piège de cette décision et confrontés à des choix :

- Laisser leurs enfants seuls à la maison,
- Diminuer leur temps de travail pour prendre en charge leurs enfants et voir leurs revenus baisser,
- Payer une garde à domicile.

A l'issue d'une période de concertation entre la collectivité et les parents, la commune a choisi d'élargir le choix des parents :

- Une structure d'accueil a été installée dans les écoles pour accueillir les enfants de Pibrac,
- Le centre de loisirs de Bouconne a été activé tous les mercredis matins,
- La commune prend en charge la principale partie de la dépense, l'autre étant assumée par les parents des enfants qui fréquentent ces structures.

Cette décision, de l'Etat, se traduit malheureusement par quelques enfants seuls à la maison le mercredi matin et par une charge supplémentaire pour la commune de Pibrac qui est estimée à 40 000€ par an soit 1,8 % du montant de la recette des impôts locaux 2008.

La mise en place de la Communauté Urbaine de Toulouse.

C'est l'année de création de la Communauté Urbaine de Toulouse, dont fait partie la commune de Pibrac. Des compétences, comme la voirie, sont transférées de la commune vers la Communauté Urbaine. Une organisation en pôle sera déployée pour mieux servir les habitants. Des employés territoriaux de la commune ont rejoint cette structure intercommunale. Notre budget est allégé de recettes et de dépenses liées aux compétences transférées. La commune met en place la fiscalité partagée avec la Communauté Urbaine de Toulouse (CUT) sans augmentation pour le contribuable. Elle baisse ses taux communaux : TH 8.66 - FB 11.66 - FNB 77.41. En conséquence, les recettes fiscales baissent de 30% et la dotation de la CUT augmente.

L'incohérence du gouvernement est de créer arbitrairement une nouvelle catégorie de communauté urbaine. En effet, la majorité parlementaire a initié un taux de Dotation Générale de Fonctionnement différent pour les nouvelles Communautés Urbaines de Nice et de Toulouse. Cette discrimination induit une perte recette versée par l'Etat à celle de Toulouse d'un montant estimé à 17 millions d'euros.

Le 5 février 2009, la suppression de la Taxe Professionnelle, en 2010, est annoncée pour apprendre ensuite que n'était concernée que la part concernant des investissements. Dans la Loi de finance 2009, certaines compensations n'augmentent pas ou sont plafonnées pour les 3 ans qui viennent. Nous pouvons donc craindre que cette annonce affecte l'une des recettes principales des collectivités territoriales dont la CUT où elle pèse 400 millions d'euros dans son budget. Elle peut également retarder l'installation de la zone d'activité de l'Escalette qui doit apporter de nouvelles ressources à la commune.

2009, un budget d'investissement volontaire : soutien au social et à l'économie

Les marges d'épargne se sont améliorées sur la période 2003 à 2007 et cette dynamique s'est amplifiée en 2008. Elles conditionnent la capacité de la commune à financer ses investissements sans recourir à l'emprunt. Le constat qui se dégage à la clôture de l'exercice 2008 est celui d'une situation financière saine. Cette année le financement de l'investissement est assuré par les ressources propres de la commune et les subventions du Conseil général. Les investissements dans le domaine social s'élèvent à 1 million d'euros : Rénovation et agrandissement d'une crèche, rénovation de l'aire des gens du voyage et aménagement d'un local pour le Réseau d'Assistantes Maternelles. La commune va apporter son concours au soutien de l'économie. Elle demande le remboursement de la TVA de l'année 2007. Elle peut y prétendre, car le montant des investissements est supérieur à la moyenne des 4 dernières années. Nous nous inscrivons dans une politique d'investissement volontaire à conduire avec prudence, compte tenu du contexte général défavorable, afin de maintenir des finances saines qui conditionnent les investissements des années futures comme la construction du gymnase dont les études se poursuivent cette année.

La commune poursuit le soutien aux associations, les subventions sont augmentées de 2%. Un effort est engagé vers le budget du CCAS pour mieux soutenir les crèches, renforcer le budget de l'aide d'urgence et compenser la baisse des subventions.

Dès 2009 et pour les prochains exercices, nous devons nous préparer à intégrer dans les prévisions budgétaires, une diminution des recettes. Dans ce contexte morose où une récession économique se profile, la commune de Pibrac continuera à répondre aux besoins de ses habitants.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Ensemble pour Pibrac

Les finances communales :

La création au 1er janvier 2009 de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse a pour conséquence le transfert de compétences importantes qui sont désormais exercées à l'échelon de l'agglomération au lieu et place des communes adhérentes : voirie, urbanisme, création de zones d'activités, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du cadre de vie…

Ces transferts s'accompagnent de transferts des moyens en personnels et en matériels qui étaient affectés à ces missions. On pouvait donc légitimement espérer une baisse significative des dépenses de fonctionnement de la commune au budget 2009. La majorité municipale en a décidé autrement puisque le budget de fonctionnement s'accroît et que certaines dépenses augmentent de manière conséquente par rapport au budget primitif de 2008 :

- contribution à la ligue de l'enseignement et fédération MJC……..... : 303 342€ soit +29.23%
- subvention au centre communal d'action sociale…….....….... : 285 000€ soit +23.90%
- subvention pour le Théâtre musical de Pibrac.....…….....…… : 250 000€ soit +8.70 %
- intérêts de la dette…….....… : 175 000€ soit +16.66%
- fêtes et cérémonies……....….....… : 53 440€ soit +15.54%

En revanche, le budget d'investissement régresse de 18% alors même que l'investissement public constitue un moteur pour l'activité économique locale et qu'il participe au maintien de l'emploi.

L'insécurité à Pibrac :

1) L'insécurité routière

De nombreuses zones sont potentiellement à risque élevé. Il s'agit de la route de Léguevin, la route de Cornebarrieu, la route de Mondonville, la sortie de Peyrolles, la rue de la gare, la rue des frères, ainsi que la trop célèbre intersection de la rue Principale avec la rue des frères.

Nous savons que certaines améliorations nécessitent des investissements conséquents et de longs délais, mais des mesures de sécurisation pourraient être mises en œuvre rapidement et à moindre coût.

Il y va de la sécurité des personnes et particulièrement des plus vulnérables, les enfants, les personnes âgées.

2) La délinquance

De récents événements (agressions physiques sur de jeunes adolescents, des vols, des dégradations) créent une insécurité profonde et réelle.

Le maire se doit de prendre des mesures pour y remédier, en réactivant le contrat local de sécurité et en missionnant la police municipale pour des tâches de surveillance et de dissuasion avec des horaires de soirée. Il conviendrait également de mettre en place une vidéosurveillance ciblée sur certains secteurs sensibles.

La propreté du village

Pibrac est une commune que l'on ne peut pas qualifier de « propre » ; il suffit de se promener dans les différents quartiers pour constater le manque de propreté des trottoirs, des espaces verts et publics : place de la Poste, rue des Frères, ancien chemin de Brax, rue Principale, …

Il nous parait important d'agir sur les causes : examiner les moyens affectés à la propreté du village, évaluer leur efficacité et fixer des objectifs pour dégager les axes d'amélioration.

Les élus de la liste « Ensemble pour Pibrac »
Pascal MIRALLES, Diane PIKETTY, Jacques THOMAS, M-H DELORME-ROSSINES, Ithier de ROQUEMAUREL
Pour nous contacter ou réagir : Site Internet : http://pibrac.over-blog.fr Email : ensemblepourpibrac@free.fr

AGENDA

Mai

- **du 11 au 15 mai :** Semaine de la « Petite enfance »
- **15 mai** à 18h00 au TMP : Millésime
- **15 mai** à 21h00 au TMP : Les Bonnimenteurs (humour)
- **16 mai** à la salle polyvalente : Marché des arts créatifs
- **30, 31 mai et 1er juin** à la salle des aînés : Tournoi de GO

Juin

- **5 juin à partir de 16h30 :** Fête de l'école maternelle du Bois de la Barthe
- **5 juin** au Stade Gérard Migliore : Tournoi de football Inter-professionnels
- **6 juin** sur l'esplanade : Vide grenier
- **7 juin** sur l'esplanade : Rencontres autour de la BD
- **13 et 14 juin** aux Tambourettes : Fil vert
- **du 13 au 15 juin :** Pèlerinage Sainte-Germaine
- **19 juin à partir de 16h30 :** Fête de l'école maternelle Maurice Fonvieille
- **19 juin à partir de 16h30 :** Fête de l'école élémentaire du Bois de la Barthe
- **19 juin** sur l'esplanade : Forum Santé
- **20 juin** sur l'esplanade : Fête de la musique
- **21 juin à 11h00 :** Cérémonie du Souvenir à la stèle des Fusillés (avenue François Verdier)
- **26 juin à partir de 16h30 :** Fête de l'école élémentaire du Village
- **26 juin à18h00 :** Trophée des sports
- **27 juin** au Boulodrome : Concours de pétanque
- **27 juin** sur l'esplanade : Marché nocturne

Juillet

- **03 juillet :** Fête du Centre Social
- **Du 6 au 12 juillet :** Pibrac plage
- **Du 17 au 20 juillet :** Fête locale
- **27 juillet :** 30ème randonnée cyclotouriste pibracaise

Août

- **22 août au boulodrome :** Concours de pétanque

Septembre

- **5 septembre à partir de 14h00** sur l'esplanade : Forum des associations